

MISEREY

Bulletin municipal d'informations

Edition
2019-2020
n° 39

Des équipes municipales
2014 → 2020

Des citoyens

Des projets



La COVID

Une école

Des associations

p. 20-21
La COVID



p. 23
Zoom sur le budget



p.26
C.I.G.A.L.E
Pour les 0/17 ans



12, rue des Aérostiers 27930 MISEREY



ÉQUIPE MUNICIPALE

A VOTRE ECOUTE...



BERTOUT BARBEY Viviane
1ère adjointe



GILLES Hervé
Maire



DENECHERE Ana-Clara
2ème adjointe



DURAND DAUBIER
Stéphanie



MENDY
Pascal



PAIRIN
Emilie



BOSCATO
Valentino



CARVALHO
Jean-François



CHARLEMOINE
Steven



HAMON
Nathalie



LEHELLOCO
Anne



OBEL
Hugues



PINSSON
Carole



TERRADE
Patrick



WISEUX
Jean-Pierre

Personnel Communal



Ouverture de la MAIRIE au Public LUNDI et JEUDI de 17h à 18h30
12 rue des Aérostiers



Charlotte AHMANE
Secrétaire de mairie



Nathalie FRESNE
Restauration collective



Luc LAURENT
Agent d'entretien



Bernadette AUBERT
Agent de cantine



Emilie GUIGNARD
Agent d'école



Remplace
Agnès LEVEAUFRE

EDITO

Bonjour à toutes et à tous ,

Ce bulletin est plus particulier que les précédents pour la raison suivante : l'élection municipale ayant eu lieu le 15 mars 2020 au début de l'ère COVID avec tous les aléas et perturbations dans nos vies quotidiennes, scolaires, professionnelles, et encore à ce jour.

La nouvelle équipe a pris ses fonctions dans les dispositions que nous connaissons et a pu vraiment s'installer le 28 mai 2020, avec 3 mois de retard dans la gestion de la commune.

Nous n'avons pas pu partager avec la précédente équipe 2014 ce moment de transition, d'échanges et de continuité de l'exercice communal, ce n'est que partie remise.

En attendant ce moment, je tiens à remercier tous les Elus (Cécile, Sandra, Muriel, Delphine, Viviane, Emilie, Stéphanie, Ana-Clara, Catherine, Gilles, Daniel, Alain, Fabrice, Gérard, Xavier, Pascal) avec qui nous avons fait ce que nous avons dit et même plus, et tout cela dans la cohésion, la rigueur, l'envie et le plaisir d'agir pour toutes et tous à Miserey.

La COVID passant et restant avec sa complexité, m'a permis de constater avec bonheur, la Solidarité, l'Entraide, le Soutien, et j'en suis heureux, car cet élan de générosité d'un nombre conséquent d'habitants bénévoles de Miserey, a été une belle bouffée d'air à ce moment de confinement total.

Les fabrications de masques avec les tissus donnés, puis leur distribution chez les habitants en ayant fait la demande, cette fraternité pour « donner un coup de main » si besoin, toutes les discussions que j'ai eu avec les habitants de la commune en mars, avril et mai, ont été des moments riches, forts et constructifs.

Nos agents communaux ont été présents et même plus , afin de permettre la mise en place du protocole sanitaire de reprise de l'école le 12 mai 2020, avec une totale cohésion et rigueur de travail entre l'équipe des Enseignantes et le Bureau Municipal.

La vie continue avec ce perturbateur, la nouvelle équipe est bien en place, les commissions sont effectives et actives, 2020 est une année particulière, 2021 nous permettra, je le souhaite de vous rencontrer.

Nous avons des projets à vous présenter dans l'échange et la concertation, avec beaucoup d'enthousiasme, nous avançons.

J'ai une pensée particulière pour les familles ayant perdu un proche, notre commune a été lourdement frappée par ces disparitions (non liées au COVID) mais encore plus difficile à supporter avec les conditions imposées pour leur rendre un dernier hommage où la présence et le réconfort sont importants à ces moments de recueils.

Je vous souhaite de bien vous porter, faites attention à vous et vos proches.

La vie est le Bien le plus beau et le plus fragile qui nous ait donné.

Au plaisir de vous retrouver et de discuter.

Si vous voyez mon véhicule ou de la lumière dans mon bureau, n'hésitez pas, entrez, discutons, partageons un café, un thé, j'ai toujours des carambars et des chocolats.

Malgré les difficultés, restons solidaires et ayons foi en un avenir meilleur, mais différent.

Hervé GILLES

Sommaire

Equipe Municipale	p.2	Conseils Municipaux	p.18-19
Edito du Maire	p.3	Vie Locale	p.20-23
Etat Civil	p.4-5	Affaires scolaires	p.24-26
Mieux vivre ensemble	p.6-9	Travaux	p.27-28
Infos diverses	p.10-13	Pause récréative	p.29-31
Vie associative	p.14-17	Arrêts sur Images	p.32

Bulletin municipal d'informations de Miserey
n° 39 – Edition 2019-2020

Mairie - 02.32.67.01.10
12 rue des Aérostiers 27930 MISEREY
mairie.miserey@orange.fr

Site internet : www.miserey-27930.com

Page Facebook :
Abonnez-vous à [Commune de Miserey](#)

Ce bulletin est réalisé par :
DENECHERE Ana-Clara, HAMON Nathalie, PAIRIN
Emilie, TERRADE Patrick et le bureau municipal

LES NAISSANCES

Bienvenue aux nouveaux Misérois (es) et félicitations aux heureux parents.



NORTIER Eylan
né le 17/02/2019
14 rue des Quatorze Âcres

MEHEUST Swan
né le 15/04/2019
4 bis rue des Aéroliers

REBOLLO Alex
né le 03/05/2019
9 rue du Stade

GOMIS KHELLAF Emma
née le 28/06/2020
22 bis rue du Parc

MICHEL Malya
née le 11/06/2019
14 rue du Stade

DESORMEAUX Jonas
né le 21/07/ 020
1 impasse du Jaunet

VERNIER Warren
né le 10/11/2019
14 bis rue du Parc

ASLAN Maxime
né le 17/02 /2020
9 rue de Cocherel

LES MARIÉS

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.



LOUTREL Lionel et MICHEL Virginie
Mariés le 14 septembre 2019



DUARTE François-Xavier et CREPIN Emilie
Mariés le 20 juillet 2019



CHARLEMOINE Steven et QUEROLLE Amélie
Mariés le 07 septembre 2019



HERVE Jérémy et DUMAND Caroline
Mariés le 08 juin 2019

LEGER Fabien et CHAUVEAU Tatiana
Mariés le 03 août 2019

LES PACSÉS

VANDEMEDE Ludovic et RIPPA Delphine
Pacsés le 11 janvier 2019

FINANCE Olivier et DE SOUSA MESQUITA Laura
Pacsés le 05 avril 2019



ANNIVERSAIRE DE MARIAGE



Monsieur et Madame COQUEREL Roger et Christiane se sont mariés le 16 septembre 1950 au Vieil Evreux.

70 ans plus tard, ils se retrouvent à la mairie de Miserey pour célébrer leurs noces de platine.

La crise sanitaire n'a pas permis à toute la famille d'être là mais les présents ont fêté l'événement comme il se doit.



Bon anniversaire de mariage !

LES REGRETTÉS

Sincères condoléances aux familles.

SCHAEFLE Sabine
décédée le 31 octobre 2019
(née le 22 août 1953)

GRAVEL Gérard
décédé le 23 février 2020
(né le 19 février 1952)

GERFEAUX Bernard
décédé le 25 mars 2020
(né le 21 mars 1945)

MARION Gérard
décédé le 25 avril 2020
(né le 07 septembre 1946)

DESPALANGUE Chantal
décédée le 24 août 2020
(née le 06 octobre 1946)

LUQUET Zémia
décédée le 30 août 2020
(née le 19 février 1931)

JOUANNEAU Huguette
décédée le 12 octobre 2020
(née le 11 mai 1937)





Histoire de chiens... Histoires sans fin...

Régulièrement des chiens sont trouvés sur le territoire de la commune, 3 rien que sur les 2 derniers mois de l'année 2019 ! Ils sont gentiment amenés à la mairie, chez le maire, les adjoints ... et là, commence une galère plus ou moins longue !

La dernière histoire en date ? Un petit bouledogue qui est rentré tout seul à la mairie vers 19h un jeudi soir de décembre, lorsque que quelqu'un a ouvert la porte pour sortir ... Après avoir lancé une alerte sur un site internet, mis sa photo sur facebook, alerté par SMS pour demander si quelqu'un connaissait ce chien dans son quartier... quelqu'un l'a reconnu et il a pu être rendu le lendemain matin (Il avait réussi à échapper à ses maîtres). Il a dormi dans les toilettes de la mairie mais Mme Ahmane et M Laurent ont dû se charger d'un gros nettoyage le vendredi matin !

Souvent gentil, timide, apeuré mais aussi parfois beaucoup moins « cool », petit, moyen, gros, tacheté, noir, brun, de race ou pas... une fois qu'on a pu mettre en confiance le chien qu'on nous a amené... (mais nous aussi : pas très envie de se faire mordre !), l'enquête commence ! Objectif : retrouver le maître et lui rendre dès que possible ... mais cela mobilisera tout de même une ou deux (voir plus !) personnes au moins 2h.

1 - Il a un collier, peut être un numéro de portable dessus ? un petit nom ? une adresse ?

2 - Pas d'info :

- Il est tatoué ? Youpi, on peut appeler le vétérinaire pour l'identification

- Rien de visible ? beaucoup moins facile, il faut le monter dans une voiture, (et nos voitures ne s'y prêtent pas toujours) pour une visite chez le vétérinaire et espérer qu'il soit pucé.

Toujours pas de réponse ? Malheureusement, la RN 13 est une solution de facilité pour certains propriétaires d'un animal devenu trop encombrant ! Cela arrive rarement mais quelle suite pour cette histoire ?

La mairie n'a plus de chenil, il n'a pas été résisté à son dernier occupant ... un nouveau chenil, plus solide, verra le jour en 2021 mais qui veillera que le chien n'hurle ou n'aboie pas ? S'occupera de son confort (boire, manger, nettoyer, etc) pendant le weekend ?

La SPA, déjà surchargée ne veut/peut pas les accueillir Et là il faut la bonne volonté des uns et des autres pour prendre en charge l'animal ... MERCI à ceux qui nous aident, n'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez participer.

Jusqu'à maintenant, les histoires ont toujours trouvé une fin heureuse mais quelle décision au bout des 7 jours, prévu comme temps légal où nous devons le garder ?

La majorité du temps, il s'agit plutôt d'un chien de chasse qui a trouvé une piste et la suit pendant des kilomètres, d'un chien qui a échappé à la vigilance de ces maîtres.

Vous habitez la commune, vous avez un animal, VOUS POUVEZ AIDER ceux qui le trouveront !

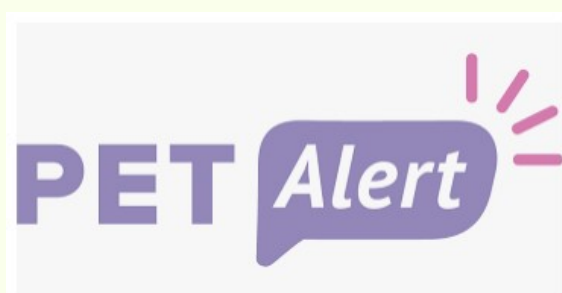
Porte-t-il un collier en permanence avec votre numéro de portable, son nom ? Votre animal est tatoué ? pucé ? si oui, est ce que votre adresse est à jour sur le fichier national ?

Pensez à appeler la gendarmerie, c'est là qu'une mairie ou un particulier se renseigne en premier. Connaissez-vous le site/l'application « pet alert » ?

Enfin, nous proposons de mettre en place un fichier à la mairie avec la photo de votre animal, son nom, son numéro de tatouage ou de puce ainsi que vos coordonnées pour que tout soit plus simple le jour où ...

Sanctionner ? Expliquer ? Expliquer ou Réexpliquer ? La prise de conscience de tous les habitants et l'implication de chacun, dans le respect et l'exemplarité devront permettre de gagner du terrain dans l'esprit de tous et toutes. Essayons et prenons tous nos responsabilités. Evitons le recours aux extrêmes et à la sanction.

MERCI



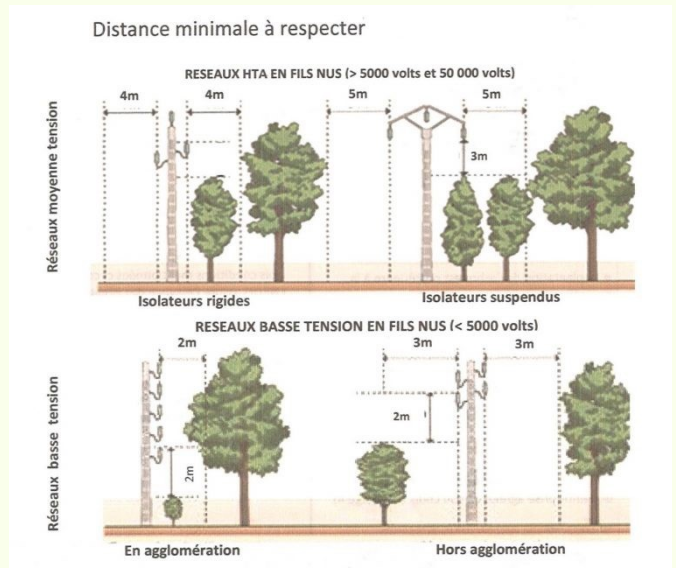
QUELQUES RÈGLES DE VIE...

Pour vivre ensemble dans une commune propre et agréable, il est important que chacun fasse un effort. Rappelons quelques règles essentielles au bon déroulement de nos vies communes.

Merci de votre compréhension.

Elagage des Arbres

Une nécessité et parfois une obligation. Il est impératif de procéder chaque année à des opérations d'élagage des arbres situés sur la voie publique pour permettre la circulation des véhicules ou des piétons, empêcher les chutes de bois mort et contenir l'évolution de l'arbre. A défaut, cette opération peut être exécutée d'office par les services municipaux et aux frais du propriétaire ou locataire, après mise en demeure restée sans effet (arrêté municipal n° 2014-14).



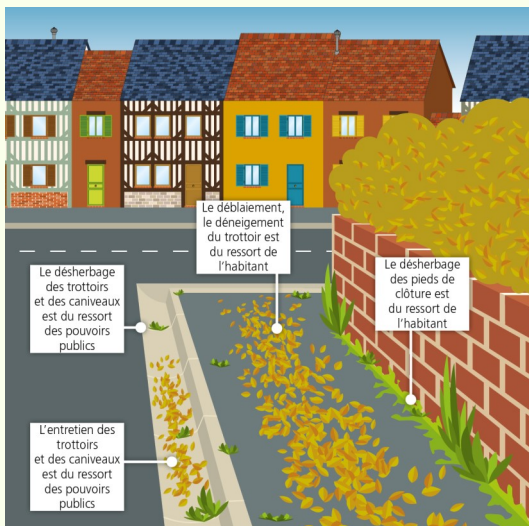
Nuisances Sonores

Les différents travaux ou autres bruits susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore doivent être interrompus de 20h à 7h ainsi que les dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention d'urgence (arrêté municipal n° 2014-15)

Autorisés du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Déchets Brûlés

Il est interdit de brûler des branchages ou autres matériaux dans sa propriété. Le brûlage des déchets (de toute nature) est interdit, y compris les branchages et déchets verts (arrêté municipal n° 2006-06).



Trottoirs et Caniveaux

Les riverains doivent maintenir les trottoirs en bon état de propreté sur toute leur largeur, au droit de toute leur propriété (arrêté municipal n° 2014-14).

En ce qui concerne la partie qui revient à la commune, cette dernière respecte depuis 2016 la charte du zéro phyto.

LE RESPECT DU MATÉRIEL

SÉCURITÉ / CITOYENNETÉ

Vous avez certainement, comme moi, pu constater la récurrence des dégradations des biens de la commune.

La liste est triste et déplorable : vols de drapeaux au cimetière, le parvis du cimetière pris pour une aire de jeux, banc et table rue du stade (mare), incendie à la table de ping-pong, arrachage des descentes d'eaux pluviales des toitures de l'école, dégradation des toitures terrasse de l'école pris pour des terrains de football, déjections canines, dépôt de mobilier dans la rue et au point Eco Vert, dépôts sauvages de tous déchets et gravats, les éclairages publics pris comme cible de tir à la carabine à air comprimé, tags à l'arrêt de bus...

Toutes ces réparations, déplacements ont un coût qui est pris sur le budget de la commune et donc des sommes dépensées inutilement.

De plus, nous avons accueilli « involontairement les Gens du Voyage » à 4 reprises cette année et pourtant, nous faisons le maximum pour les expulser. Nous sommes vigilants mais les mesures administratives ne permettent pas de réactivité dans l'acte d'expulsion qui est de la décision de l'Etat, de fait nous faisons avec les moyens de la commune et de l'agglomération E.P.N. afin de limiter les nuisances.

De toutes ces incivilités que nous subissons collectivement, chaque habitant a son rôle à jouer, celui de nous informer ou la gendarmerie de Pacy, mais ne vous exposez pas, tentez de relever des indices, une immatriculation, une marque de véhicule, une description de personnes, le plus rapidement possible.

En agissant collectivement et solidairement, nous pouvons améliorer et réduire les nuisances.

Je constate encore quelques comportements trop fréquents et dangereux, la vitesse excessive dans la commune, le téléphone en conduisant, le stationnement sur les trottoirs devant l'école et ailleurs, ceux-ci sont prévus pour les piétons, les Stops non respectés, les masques dans les rues, le brulage des déchets, l'utilisation d'armes à feu à proximité des habitations, les véhicules à 2 roues non immatriculés et avec des échappements défectueux,..... en somme la routine.

Nous sommes tous acteurs du bien-être de chacun dans notre commune, mais seuls les fondamentaux comme le respect des règles de vie pour autrui, sont de l'intérêt général.

Nous avons tous les mêmes droits, mais nous avons tous aussi des devoirs.

Notre implication dans le quotidien, le respect, la prise de conscience collective doit nous permettre de montrer l'exemple à nos enfants qui sont l'Avenir.

Hervé GILLES

STOP !
aux incivilités

TOUS RESPONSABLES





Rue des Aéroliers
Dépôt sauvage d'un canapé



Rue du moulin à vent
Poubelle à ciel ouvert



Le pré
Incendie au niveau de la table de Ping-pong



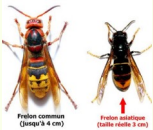
Rue du stade
Incendie du panneau d'informations



Rue du stade
Dégradation par le feu de la table de pique-nique



Guêpes et frelons asiatiques ... année faste !



Les guêpes ont toujours été présentes dans notre pays, mais vous avez sans doute noté qu'elles ont été nombreuses cette année. Ceci en raison de l'été chaud dont nous avons bénéficié.

Les frelons asiatiques eux, sont une espèce invasive. Ils ont commencé à coloniser la France dans les années 2000, jetant leur dévolu sur nos arbres fruitiers et nos abeilles dont ils raffolent malheureusement. Ils sont de plus en plus nombreux et se propagent toujours davantage. Les guêpes et plus encore les frelons, sont dangereux. Ils sont responsables chaque année du décès de plusieurs personnes, c'est pourquoi la destruction des nids est recommandée afin de limiter les risques de piqûres ou d'attaques massives lorsque qu'ils se trouvent dérangés.

Aide à la destruction et une aide financière

Comme les années précédentes, le Département de l'Eure a décidé d'accorder une aide financière pour la destruction des nids de frelons. Cette aide représente 30% du cout total dans la limite de 100 euros par nid. Pour cela il suffit de contacter par téléphone ou mail, la plateforme créée conjointement par le Département de l'Eure et le Groupement de Défense Sanitaire de l'Eure (GDS 27). Elle permet de répertorier les déclarations de nids et d'obtenir les coordonnées des professionnels habilités à intervenir pour la destruction. Enfin, elle participera au règlement de la facture présentée pour l'élimination du nid.

Prudence !

Pour rappel, il est fortement déconseillé d'intervenir soi-même sur un nid même s'il semble de petite taille, ou peu fréquenté. En effet, les individus peuvent être absents du nid lors de sa destruction mais ils le chercheront à leur retour, gare à la personne qui sera présente dans un périmètre proche du nid détruit à ce moment-là !

D'autre part les frelons peuvent se montrer très agressifs dès qu'ils se sentent menacés, c'est pourquoi la destruction d'un nid doit être effectuée rapidement sinon une attaque par l'ensemble de la colonie est possible...

C'est pourquoi, il semble plus prudent de faire appel à des professionnels qui disposent d'équipements de protection parfaitement adaptés et de produits efficaces permettant une intervention dans les meilleures conditions de sécurité.

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement militaire est obligatoire : jeunes français de 16 ans, garçons et filles, faites-vous recenser !

Dès le jour de votre 16ème anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent, présentez-vous à la mairie de votre domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille de vos parents et, si besoin, tout document justifiant la nationalité française. Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie : celle-ci sera indispensable pour vous inscrire aux examens (BEP, BAC, permis de conduire, ...) et aux concours.

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter le centre du service national de Rouen :

Centre du service national Quartier Philippon au 56 rue Saint-Vivien 76000 Rouen; Téléphone : 02 32 08 20 17 et 02 32 08 20 50



DÉCHETTERIE « POINT ÉCO VERT »

La déchetterie de Miserey (déchets verts uniquement) sera ouverte du 1^{er} mars jusqu'à fin novembre : les samedis et lundis de 10h à 19h (18h après le changement d'heure en novembre).

Pour les sacs à déchets verts, la mairie n'est autorisée à vous fournir que trois sacs par an et par habitation au maximum.

Un **calendrier des différentes collectes** ainsi qu'un guide pratique « collecte de déchets » vous sera distribué dans vos boîtes aux lettres en début d'année 2021. Pensez à le consulter. Et merci de sortir vos poubelles et vos déchets verts **uniquement** la veille du ramassage (mercredi soir).

Attention lors de jours fériés le ramassage est décalé d'une journée.

A votre disposition aussi les déchetteries de l'agglomération (déchets verts, encombrants).



Trouver la déchetterie la plus proche

Coordonnées des déchetteries EPN

Evreux - Saint Michel : Rue du Val Iton
 Arnières-sur-Iton : Chemin de la forêt
 Saint-André de l'Eure : Rue d'Osmoy
 Guichainville : Route du Coudray; Lieu-dit Saint Laurent.
 Tél. 02 32 23 19 78

Coordonnées des Eco-points

Sacquenville : Route de Tourneville
 Saint-Sébastien de Morsent : 4 chemin dit des Mareux - Morsent
 Cierrey : rue de la Chapelle

CARTE SPI



Les déchetteries utilisent désormais un système d'accès par badge pour contrôler leur utilisation. Pour l'obtenir, complétez le formulaire sur internet : www.evreuxportesdenormandie.fr ou par téléphone au 02 32 31 98 51.

Sans carte, vous ne pourrez bientôt plus y accéder.

La carte est personnelle, chaque membre de votre foyer souhaitant accéder à ce service et à d'autres comme l'accès aux piscines, à la bibliothèque ... devra posséder sa propre carte.

SERVICES DIVERS



Le camion pizza « VESUVIUS » est présent tous les jeudis à partir de 17h place de la mairie. Commande sur place ou par téléphone au 06 45 01 96 38.

La boulangerie « Douc'EURE » anciennement DURIEU de Chambray est présente sur la place du grand carrefour du mardi au dimanche de 10h15 à 10h30.





Vous avez 17 ans et plus * ?
 Vous habitez Miserey ou l'une des communes du SIVU CIGALE ?
 Vous souhaitez accéder aux métiers de l'animation ?
 Vous avez envie de développer des projets pour les enfants et les jeunes ?

Le SIVU CIGALE peut vous aider, en vous accompagnant dans votre parcours de formation BAFA et/ou BAFD avec la possibilité de financement, en échange de quelques jours de bénévolat sur l'un de nos accueils de loisirs.

* BAFA : à partir de 17 ans

* BAFD : à partir de 18 ans avec une expérience dans l'animation



TAXI-BUS

Trajet Miserey - Evreux à partir de 2.10 € c'est possible et simple !

Commandez votre carte (gratuite) en remplissant le formulaire d'adhésion disponible en mairie, dans les boutiques Trans-urbain, ou à télécharger sur internet (www.transurbain.com).

Dès sa réception à votre domicile, réservez votre trajet au 02.32.31.00.21 (du lundi au vendredi de 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00) au plus tard la veille de votre déplacement.

Un taxi viendra vous chercher à l'un des points Taxi-bus de la commune (place du carrefour et arrêt de bus de la rue de la porte des champs).

Le règlement de la course se fera directement auprès du chauffeur.

Tarifs :

Pour une prise en charge :

- . entre 7 h 00 et 9 h 00 : 2.10 € (heures pleines),
- . entre 9 h 01 et 16 h 59 : 1.20 € (heures creuses),
- . idem entre 17 h 00 et 19 h 00 (heures pleines).

Info : à partir du 9ème voyage mensuel le coût sera de 3 €.

Les points d'arrivées dans Evreux sont à proximité d'un arrêt de bus urbain afin que vous puissiez les utiliser si besoin !

Il ne vous reste plus qu'à commander votre carte d'adhésion et c'est parti !



SAMIBUS

Le service Samibus s'adresse à toute personne qui du fait de son handicap ou de son niveau d'autonomie (temporaire ou définitif) ne peut pas utiliser, seule ou accompagnée, les transports en commun.

Le service Samibus vous transporte depuis votre domicile à l'adresse de votre choix, située dans l'agglomération de l'EPN, du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 18h30 (sauf jours fériés) uniquement sur réservation.

Pour vous inscrire, vous devez retirer votre dossier d'inscription ainsi que le règlement de fonctionnement auprès de EPN (agglomération d'Évreux Portes de Normandie) ou du CCAS ou sur le site Internet de Transurbain : www.transurbain.com.

Votre demande sera étudiée par une commission qui se réunit une fois par trimestre.

Vous devez compléter votre dossier et demander à votre médecin de renseigner la partie « certificat médical ».

Envoyez ensuite votre dossier complet à :

EPN 9, rue Voltaire – CS 40423 27004 Évreux Cedex

Une fois que votre dossier d'inscription est validé, vous pouvez réserver vos trajets au 02 32 31 00 21.

Pour plus de renseignements, des plaquettes informatives sont à votre disposition à la mairie.

LES NUMÉROS UTILES DE VOTRE AGGLO



ÉVREUX PORTES DE NORMANDIE (E.P.N)

9 rue Voltaire CS 40423
27004 EVREUX Cedex

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

LES SERVICES A VOTRE ÉCOUTE

Direction générale des services	02.32.31.41.39 / 41.27
Direction de la communication	02.32.3182.60
Politique de la ville	02.32.3192.81 / 92.14
Développement économique / Vie des entreprises	02.32.3192.11
Emploi et insertion PLIE	02.32.60.60.90
Service et renouvellement urbain	02.32.31.41.05
Service mobilités durables	02.32.31.92.28
Propreté	02.32.31.98.52
Voirie	02.32.31.98.50
Prévention et gestion des déchets	02.32.31.98.51
Déchèteries Val Iton / Caër / Guichainville	02.32.31.98.51

EAU ET ASSAINISSEMENT

Fuite d'eau potable (en semaine)	
Fuite au compteur	02.32.31.99.43
Fuite sur canalisation	02.32.31.85.42
En semaine après 17h et le week-end	02.32.31.52.52
Uniquement pour les urgences	urgenceeau@epn-agglo.fr
Abonnement et facturation	
Uniquement pour les urgences	02.32.31.99.16 / 17 sea@epn-agglo.fr
Assainissement non collectif	
Urgences SPANC	02.32.3199.08 / 99.10 assainissementnoncollectif@epn-agglo.fr
Cellule industrie (rejet et pollution)	
Urgences	celluleindustrie@epn-agglo.fr

SERVICES D'URGENCE

POMPIERS	18
SAMU	15
GENDARMERIE	17
EDF Dépannage	0 810 333 027
Centre antipoison	0 800 59 59 59

CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

Pour nous contacter : 02 32 34 96 66



Bilan de l'année 2019...

L'année 2019 fut une année bien agréable pour nos 42 adhérents du club « Détente et loisirs de Miserey ».

- **En Janvier** : Le club a offert la galette des Rois avec le conseil municipal aux habitants de Miserey.
- **En Février** : Comme chaque année, nous avons notre assemblée générale.
- **En Mai** : Sortie au manège de Tilly.
- **En Juin** : Repas avec participation à la crêperie.
- **En Juillet** : Repas campagnard sous chapiteau.
- **En août** : Pique-nique sorti du panier.
- **En Octobre** : Voyage sur la Costa Brava pendant une semaine.
- **En Décembre** : Un banquet a été organisé pour les adhérents (avec participation).

Durant l'année, nous nous sommes réunis autour de divers repas : bourguignon, choucroute, lasagnes... Le tout préparé par les membres du bureau.



Bilan de l'année 2020 (de janvier à septembre)...

- **En Janvier** : Le club a offert la galette des Rois aux habitants de Miserey lors des vœux du conseil municipal.

Nous nous sommes réunis comme chaque mois en Janvier, Février, et le COVID-19 est arrivé...

En respectant tous les gestes barrières, nous nous sommes retrouvés en Juillet pour notre traditionnel buffet campagnard chez Madame Compain, et fin Août pour notre pique-nique. Nous avons également organisé une sortie à la crêperie.

Actuellement, nous attendons les dernières directives du gouvernement pour pouvoir planifier nos prochaines sorties.

Le Président,
Valentino BOSCATO



LE GYMNASSE

Contact : 06 16 42 02 91

Es.normanville@yahoo.fr

Une convention d'utilisation du gymnase a été établie avec le club Entente Sportive de NORMANVILLE et la mairie de Miserey. La salle accueillera les entraînements et tournois de foot en salle pendant la saison hivernale pour toutes les sections. Nous souhaitons que cette activité puisse susciter des vocations et intéresser les jeunes Miseroises et Miserois.



MISEREY TONIC

Contact : 06 15 13 30 01

L'association « Miserey Tonic » vous donne rendez-vous chaque mardi de 18h30 à 19h30 (hors vacances scolaires) au gymnase de Miserey (ou à l'école en hiver).

Animés par Christelle, vous pourrez participer à des cours de gym en musique : bonne ambiance garantie !!!

Chacun progresse à son rythme et les activités proposées sont variées et différentes chaque semaine : renforcement musculaire, abdominaux, cardio...

Cotisation annuelle : 100€

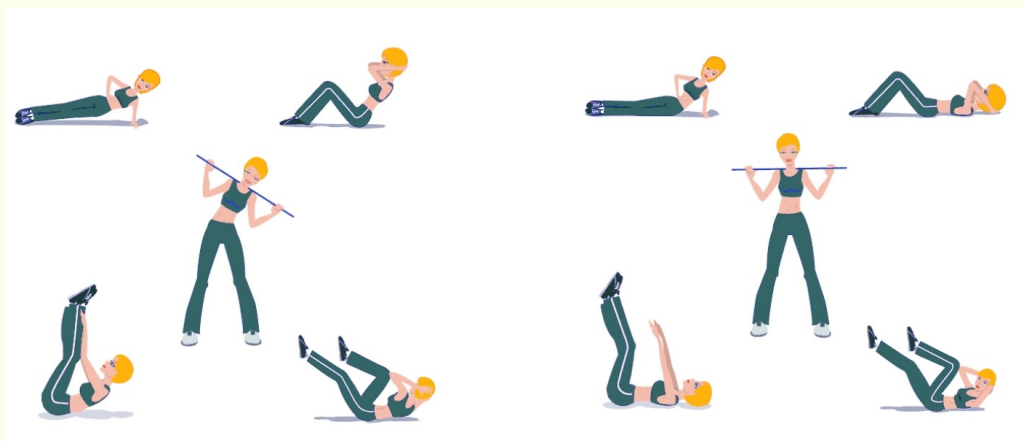
Les enfants sont les bienvenus avec une cotisation de 60€.



Alors n'hésitez pas à rejoindre une équipe sympathique et dynamique, et ce même en cours d'année !



21 adhérents (dont 5 enfants)



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Dimanche 31 mars 2019 : ce sont 53 personnes (séniors de + de 65 ans et le conseil municipal) qui ont participé au banquet annuel de 2018 du CCAS. Comme tous les ans, il s'était déroulé au printemps, à « l'Auberge Fleurie » à Auteuil Authouillet, dans la bonne humeur et sous un beau soleil printanier. Le repas de 2019 a eu lieu le dimanche 2 février 2020 au restaurant « le Paganica » au golf d'Evreux.

Samedi 14 décembre 2019 : accueil à la mairie pour la remise des colis aux personnes de + 75 ans qui ne peuvent pas nous accompagner au restaurant. Ce moment de convivialité est toujours autant apprécié ainsi que le vin chaud, le café ou bien encore les petits gâteaux confectionnés par les uns et les autres ! Il y a eu un mini spectacle imprévu : la table sur laquelle était posé le vin chaud s'est écroulée, le vin chaud s'est répandu, éclaboussant murs et sol ! Quelques uns ont pu constater l'efficacité des membres du CCAS pour nettoyer, ranger ou bien encore refaire une 2^{ème} tournée de vin chaud !

Vendredi 20 décembre 2019 : comme chaque année, une dotation financière a été donnée à l'école pour le spectacle de Noël des enfants. L'école de la porte des champs a fêté avec un peu d'avance Noël. Les maîtresses et les parentes d'élèves, habillées en lutins du Père Noël ont accueilli la sorcière « Chreu gneu gneu » pour un spectacle interactif qui a fait participer les enfants pour leur plus grand bonheur. La matinée s'est poursuivie par l'arrivée du Père Noël et la distribution de friandises. La journée s'est terminée par une vente des gâteaux et d'objets réalisés par les enfants.

Printemps 2020 : le CCAS s'est mobilisé pendant la période du confinement. En relation avec la mairie, les membres du CCAS ont pris contact avec les personnes seules, vulnérables ou qui en avaient fait la demande. Suite à la proposition de personnes disponibles et couturières, une collecte de tissus, fils, élastiques a été organisée et plus de 150 masques ont été réalisés et distribués aux personnes qui en avaient fait la demande. Un grand merci aux donateurs et aux couturières.

Dans la mesure de ses moyens, le CCAS est à l'écoute de ses habitants et peut servir d'intermédiaire avec les services spécialisés. N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Vos interlocuteurs : Hervé GILLES, président du CCAS et Stéphanie DAUBIER-DURAND, référente.

Viviane BERTOUT BARBEY



C.C.A.S

A la demande de la préfecture, la mairie de Miserey à l'obligation de tenir un registre nominatif, au titre de sa participation au « plan départemental d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et / ou handicapées en cas de risques exceptionnels ».

Ce registre est géré par le CCAS et sert, notamment en période de canicule, de confinement à contacter les intéressés pour s'assurer de leur bonne santé et leur prodiguer des conseils sanitaires liés à la situation.

Seules deux personnes accèdent aux données contenues dans ce registre et sont tenues au secret professionnel : le maire et le référent CCAS.

Les personnes âgées de plus de 65 ans, isolées, et les personnes en situation de handicap et/ou souffrant de problèmes de santé peuvent bénéficier gratuitement de ce service.

Pour cela, il vous suffit de compléter le formulaire de demande d'inscription sur le registre nominatif et de nous le retourner. (formulaire disponible sur demande en mairie)



SOCIÉTÉ DE CHASSE

Depuis la dernière saison de chasse, Didier BERTOUT a laissé sa place de président à Serge BUISSON.

La société de chasse de Miserey compte cette année 27 membres. Elle se pratique uniquement le dimanche et les jours fériés de 9h à 18h du 20 septembre au 31 octobre de 9h à 17h du 1er novembre au 31 janvier et de 9h à 18h du 1er février au 28 février 2021 (date de fermeture de la saison de chasse).

Grâce à nos diverses actions, comme **l'agrainage*** dans la plaine et au bord des bois, nous constatons une légère hausse du gibier en général. Le gibier à poil se porte bien mieux que les années passées : beaucoup de perte, par contre, sur les routes de campagne et nationale 13. Petite évolution en perdreaux, les compagnies hétérogènes, souvent victimes des prédateurs comme le renard, les rapaces, les chats errants et les chiens non tenus en laisse sur les chemins d'accès aux champs.

Nous effectuons des comptages deux fois par an, au printemps et à l'automne, cette année, le comptage de perdreaux et de lièvres prévus au mois de septembre n'a pas pu être effectué à cause du COVID. La société de chasse en effectuera un au mois de mars 2021, il s'agit d'une marche d'une matinée, sans fusil, pour effectuer le recensement des animaux sur notre territoire.

Si vous souhaitez y participer, pour vous promener et découvrir l'étendue du village, vous serez les bienvenus.

Pour se faire, merci de contacter soit le Président de chasse ou le garde particulier courant février 2021 pour en connaître la date et l'heure.

Le rendez-vous se fait généralement place du carrefour (rue de Boncourt).

Attention aux animaux domestiques errants : quelques cas de galle, chez le renard, ont été recensés.

Contact :

Président de chasse : Serge BUISSON

Tel : 02 32 67 07 42

Garde de chasse : Bruno DRON

Tel : 06 64 12 02 68

*** agrainage :** C'est une pratique cynégétique consistant à nourrir les animaux sauvages dans leur environnement. Il s'agit de mettre à disposition du grain et de l'eau tout l'année. La nourriture est déposée en distributeur nommé « agrénoir » afin de les alimenter.



Ordre du jour du 28 mai 2020

- Election du Maire
- Délibération du nombre d'adjoints
- Elections des adjoints

Ordre du jour du 08 juin 2020

- Délibérations :
 - Composition des commissions communales
 - Désignation des délégués SIEGE
 - Désignation des délégués CIGALE
 - Désignation des délégués SICOSSE
 - Désignation des membres du CCAS
 - Indemnités de fonction des élus
 - Délégations au maire
 - Adhésion à la centrale d'achat d'EPN pour le COVID
 - Autorisation de recruter pour faire face à un accroissement temporaire d'activité
 - Affectation du résultat
 - Vote du taux des taxes
 - Subvention aux associations
 - Subvention au CCAS
 - Renouvellement de la convention avec Boncourt
 - Renouvellement de la convention avec Caillouet
 - Travaux de création de cavurnes
 - Achat armoire mobile pour ordinateurs pour l'école
 - Achat et pose de stores pour l'école
 - Achat d'un lave-vaisselle pour la cantine
 - Travaux d'éclairage (sente atelier à rue du Stade)
 - Travaux de mise en état de la toiture de l'école
 - Achat d'un ordinateur portable pour la mairie
 - Demande de fonds de concours liée aux achats résultant du Covid-19

Ordre du jour du 25 juin 2020

- Délibérations :
 - Autorisation de réaliser les dépenses liées au Covid-19
- Vote du budget primitif 2020

Ordre du jour du 14 septembre 2020

- Délibérations :
 - RODP SIEGE
 - RODPP SIEGE (par les chantiers des travaux)
 - RODP 2020 GRT GAZ
 - Achat de jardinières
 - Fourniture et pose de l'horloge de l'église
 - Désignation des membres du CCAS
 - Renouvellement de la convention d'adhésion au service de médecine préventive du CDG27

Ordre du jour du 05 novembre 2020

- Délibérations :
 - Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales
 - Désignation des membres de la CCID
 - Rétrocession partielle du chemin d'Evreux à Miserey sur l'emprise des parcelles D0004 et D0005 appartenant à la SCI Les Gravelots
- Défense incendie
- Recensement 2021 : nomination des agents recenseurs
- EPN : Règlement local de publicité intercommunal
- Désignation de l' élu référent concernant le règlement de publicité intercommunal
- Autorisation d'engager et mandater des dépenses d'investissement
- Subvention exceptionnelle à CIGALE
- Subvention exceptionnelle au CCAS
- Décision Modificative
- Aménagement du territoire
- CCAS
- Point budget

Ordre du jour du 07 décembre 2020

- Présentation du site internet
- Délibérations :
 - Tarif cantine
 - CCAS
- Point commission EPN
- Point commissions communales
- Présentation des projets d'investissement 2021.

Si vous le souhaitez vous pouvez consulter les comptes-rendus à la mairie.



LA COVID



Coronavirus/COVID 19

Suite à la crise sanitaire que nous traversons, l'équipe municipale s'est réunie autour de Monsieur le Maire pour mettre en place les mesures et recommandations nationales concernant la COVID 19. Depuis le début de la pandémie et jusqu'à aujourd'hui, voici les actions qui ont été menées :

- Mise à disposition de justificatifs de déplacement.
- Le CCAS a mis en place une collecte de dons de matière première pour la confection de masques :
Un grand merci aux couturières et couturiers bénévoles qui ont répondu présents pour réaliser des masques.
 La distribution s'est faite en fonction des demandes des habitants.
- Fourniture des masques achetés par le CD27 et offert aux habitants de la commune.
 Ces masques ont été distribués aux habitants (87 familles sont venues chercher leurs masques gratuits lors de la distribution à la salle des sports).
- Il y a eu un grand geste de solidarité quant à nos seniors au moment du confinement.
 L'équipe municipale a pris le temps d'appeler certains d'entre eux afin de ne pas les isoler et de leur apporter ce dont ils avaient besoin comme du réconfort et de la présence humaine.
- Tout a été mis en œuvre au niveau sanitaire au sein de l'école afin de pouvoir accueillir les élèves dès la fin du confinement.
 Malgré les règles sanitaires drastiques à respecter, nous sommes restés cependant vigilants pour cette rentrée.

Nous remercions les agents Nathalie, Agnès, Bernadette et Marie-Annick qui ont permis la mise en place du protocole sanitaire à l'école.

De même un grand merci également à Monsieur Luc LAURENT qui, pendant le confinement, a volontairement donné de sa personne en allant apporter médicaments, courses et autres aux personnes qui en avait fait la demande et qui en avait un besoin urgent.

Pour information, le maire reçoit aux horaires habituels avec le port du masque obligatoire au vu de l'évolution du protocole sanitaire de la préfecture.

Petit rappel : le port du masque est toujours obligatoire dans la rue.



Mise en place du protocole sanitaire par les agents municipaux.



Masques réalisés par les bénévoles.



Fabriquer son propre masque

MATÉRIEL :

- Un tissu au maillage serré, ne laissant pas passer le soleil, permettant à l'air de passer pendant la respiration et suffisamment souple pour s'appliquer autour du visage. Deux à trois couches de tissu sont nécessaires, pour plus d'information sur les compositions textiles recommandées, rendez-vous sur www.IFTH.org.
- 2 rubans élastiques de 35cm



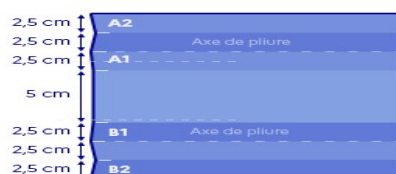
OUTILS :

- Une paire de ciseaux
- Une machine ou une aiguille à coudre
- Du fil
- Des épingles
- Une craie ou un stylo
- Un fer à repasser
- Un patron de masque à imprimer, ou à reproduire sur une feuille de papier

FABRICATION :

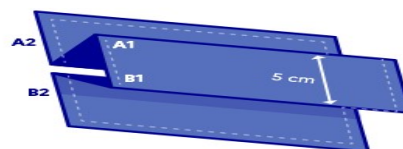
1- Découpage des tissus

- Superposer le patron sur le tissu et découper 2 carrés de 20 cm de côté.
- Reporter les repères du patron sur la face extérieure du masque.



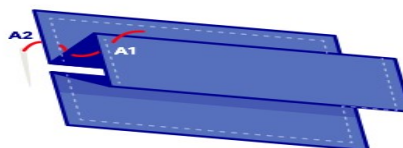
2- Assemblage et pliage des tissus

- Assembler les deux morceaux de tissu et les coudre à 1cm du bord en point droit à la main, ou en zigzag à la machine.
- Plier la face extérieure sur les repères situés entre A1-A2 et B1-B2.
- Superposer les repères A1 sur A2, et B1 sur B2.
- Repasser le tissu pour bien marquer les plis.



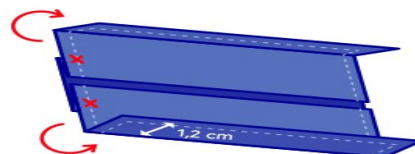
3- Piquage des plis

- Épingler A1 avec A2 et B1 avec B2.
- Piquer le pli A1/A2 et B1/B2 en point droit à la main ou à la machine.



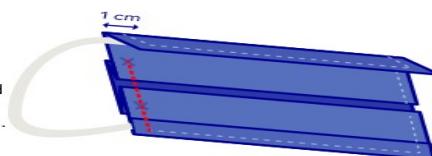
4- Ourlet pour élastiques

- Sur la face intérieure, effectuer un ourlet de 1,2cm, en haut et en bas.
- Repasser pour bien marquer les ourlets.



5- Piquage des élastiques

- Insérer 1cm de l'élastique aux extrémités gauche et droite de l'ourlet.
- Piquer le tissu pour fixer les élastiques sur chaque bord du masque, en point droit à la main ou à la machine.
- Ajuster la taille des élastiques selon votre morphologie.



Source AFNOR

COMMENT PORTER SON MASQUE :



LES GESTES BARRIÈRES À ADOPTER :



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Respecter une distance de 1 mètre

PRÊT DE MATERIEL

Les tables et chaises appartenant à la commune peuvent être prêtées aux habitants de la commune, pour une utilisation à Miserey, gracieusement et contre la remise d'un chèque de caution.

L'enlèvement se fait le vendredi matin pour une restitution le lundi matin. Pour toutes questions et demande de réservation, s'adresser à la mairie aux horaires d'ouvertures.

Bien entendu, nous comptons sur vous afin de prendre soin de ce matériel.

Pendant la période du COVID, il n'y a pas de prêt de matériel.

CONCERT

La Mairie de Miserey vous présente
Duo Violoncelle-Guitare
 Vivaldi, Bach, Sor, Villa-Lobos, Bachianas...
 Viviane LÉVY : Violoncelle
 Frédéric BEN ATTAR : Guitare
CONCERT GRATUIT
MERCREDI 8 MAI 2019
 à 16h
 ÉGLISE SAINT MARTIN de MISEREY

Le « DUO LEVY—BEN ATTAR » est venu à l’Eglise Saint Martin à Miserey le Mercredi 8 Mai 2019 et a offert aux habitants un magnifique concert.

Compositeurs

Antonio Vivaldi (1678 - 1741)
 La notoriété d'Antonio Vivaldi n'est plus à démontrer. La simplicité apparente des thèmes de ses œuvres peut faire oublier, parfois, son génie de la précision, son efficacité rythmique et sa poésie lyrique. L'énergie mise en évidence dans les pulsations mécaniques et inexorables du rythme des allegros est significative de la lumière et de la fureur du style italien propre à ce grand compositeur. Le contraste est saisissant avec les mouvements lents, contemplatifs et quelquefois vénéreux. La pratique du continuo (basse continue) peut se faire avec tout instrument. Ici, la guitare développe la ligne de basse, en utilisant le chiffrage des accords.

Jean-Sébastien Bach (1685 - 1750)
 Jean-Sébastien Bach est un grand compositeur allemand. Son œuvre fait partie des monuments de la musique classique et bénéficie d'une reconnaissance universelle dans l'histoire de la musique. Les suites de Bach pour violoncelle seul sont un élément incontournable du répertoire pour violoncelle. Jean-Sébastien Bach met en valeur toutes les possibilités polyphoniques de l'instrument.

Les six suites suivent un plan de suite de danses avec ses quatre danses obligatoires : allemande, courante, sarabande et gigue, toutes dans la même tonalité. Le Prélude de La première suite en Sol Majeur est certainement l'œuvre la plus connue de toutes les suites pour violoncelle seul.

Antonin Kraft (1752 - 1820)
 Violoncelliste à la cour du Prince Esterhazy, puis à celle du Prince Grassalkowitz, il est très proche de Joseph Haydn avec lequel il suit des cours de composition. Beethoven lui écrit sa troisième sonate. Antonin Kraft a écrit de nombreuses sonates pour son instrument qui peuvent être prises comme un exemple de la grandeur du développement de la sonate avec Basse continue allemande du XVIIIème siècle

Fernando Sor (1778-1839)
 Compositeur catalan de culture française, il est un virtuose de son instrument acclamé par le public à Paris, où il est rapidement surnommé le Paganini de la guitare. Inspiré par Mozart et Haydn, son œuvre importante se caractérise par sa recherche d'une écriture à plusieurs voix.

Napoléon Coste (1806 - 1883)
 Napoléon Coste est le grand compositeur français pour la guitare romantique. Élève de Fernando Sor, il se distingue de son maître en s'inspirant d'Hector Berlioz, il écrit des poèmes symphoniques pour la guitare. Ces pièces décrivent la nature. Il traite la guitare comme un orchestre

Heitor Villa-Lobos (1887-1959)
 Musicien guitariste autodidacte, il parcourt le monde dès l'âge de douze ans. Il joue ainsi avec les musiciens de rue. Son œuvre est colossale. De sa symphonie « Amazonie », jouée par 10 000 musiciens aux pièces plus intimistes pour guitare, il a réinventé le folklore brésilien.
 « Bachianas » est un hommage à Jean-Sébastien Bach

PLANNING DES RELEVÉS DE COMPTEURS

Les techniciens Eaux de Normandie relevant les compteurs seront munis d'une carte professionnelle

Commune	Date de la seconde facturation
Miserey	12/01/2021



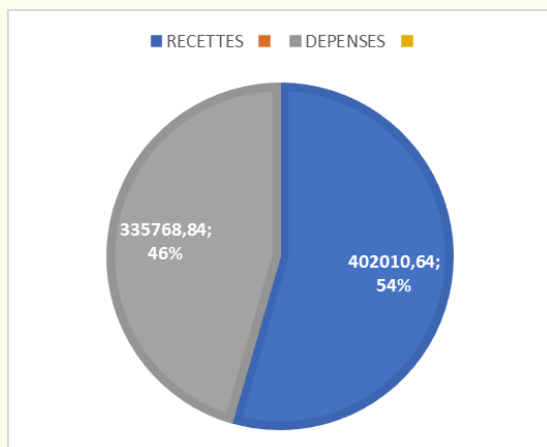
LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - HABITAT ET DÉPLACEMENT(PLUI-HD)

Le PLUI est un document de planification à l'échelle intercommunale. Il exprime un projet de territoire pour les 10/15 années à venir, en réfléchissant ensemble au développement intercommunal, à travers une vision politique, stratégique et territoriale. Le PLUI intègre de nombreux thèmes comme les logements, la qualité de construction, la place de l'agriculture, la biodiversité, les déplacements quotidiens, le développement économique, les lieux de vie partagés, etc.

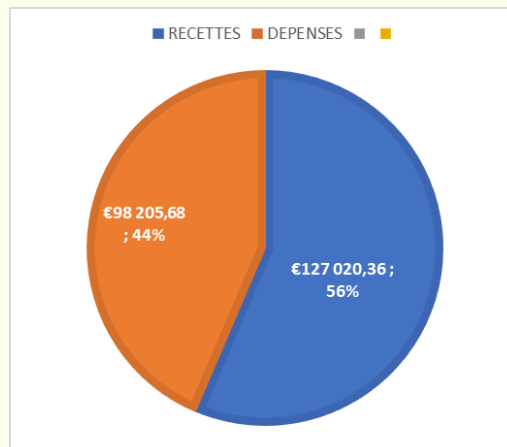
Il détermine les possibilités de construction et d'usage des sols sur l'ensemble des communes d'un territoire : secteurs constructibles, formes urbaines, secteurs naturels, terrains réservés pour création d'équipements publics... Il s'agit d'un document juridique de portée générale qui s'impose à tous et auquel on se réfère pour instruire les autorisations d'urbanisme. Les droits à construire sont déterminés sur chaque parcelle publique ou privée.

ZOOM SUR LE BUDGET DE LA COMMUNE

Fonctionnement 2019



Investissement 2019



La section de fonctionnement regroupe :

- Toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité
- Toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'état, des impôts et taxes et, éventuellement, des reprises sur prévisions et amortissement que la collectivité a pu effectuer.

La section d'investissement comporte :

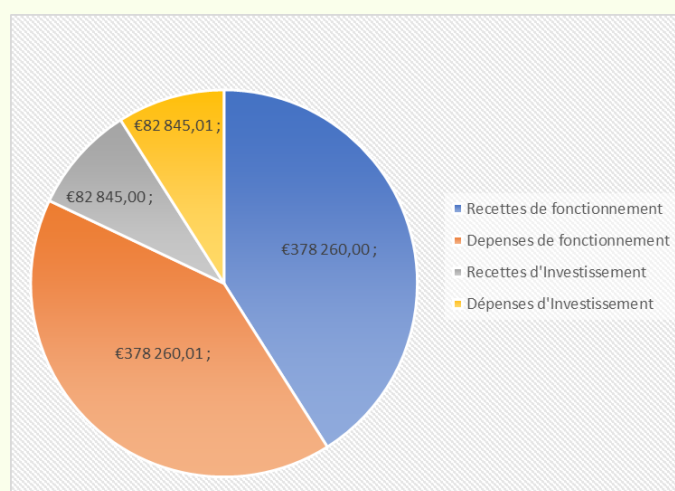
En dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité

En recettes : les emprunts, les dotations et subventions de l'état.

On y retrouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

PRÉVISIONS POUR 2020

Tous les documents financiers de la commune sont consultables en mairie (budgets primitifs, comptes administratifs....)



Comment est voté le budget local ?

Le budget est voté par l'assemblée délibérante de la collectivité (conseil municipal).

Il doit toujours être voté en équilibre réel et sincère et suivant un calendrier établi par la loi (avant le 15 avril, ou le 30 avril l'année de renouvellement du conseil municipal). La section de fonctionnement est d'abord adoptée, avant la section d'investissement. Les budgets sont votés par chapitre ou, si l'assemblée délibérante le décide, par article à l'intérieur de chaque section.

L'ÉCHO DES TABLEAUX NOIRS (année scolaire 2019-2020)

Effectifs 2019

Maternelle

28 élèves avec Mme BLIN et Mme GAUTIER

CP/CE1

14 élèves avec Mme RATEAU

CE2/CM1/CM2

19 élèves avec Mme ELUARD



Spectacle de Noël

(décembre 2019)

Le CCAS a fait un don à l'école afin d'offrir un spectacle de Noël aux élèves accompagné de la venue du Père Noël.

Ce spectacle intitulé « Scrogneugneu » a été suivi du marché de Noël.



Effectifs 2020

Maternelle

26 élèves avec Mme BLIN et Mme GAUTIER

CP/CE1

22 élèves avec Mme RATEAU

CE2/CM1/CM2

16 élèves avec Mme ELUARD

Théâtre

A partir de janvier 2020, les élèves de l'école ont pu bénéficier d'interventions théâtre une fois par mois (janvier à avril) qui ont dûes être interrompues par la crise sanitaire.

Volley

Intervention pour les élèves du CP jusqu'au CM2 tous les vendredis après-midi avec Lioudmila, entraîneuse à Conches en Ouche qui a assuré les séances bénévolement.

COVID : La fin des projets...

Beaucoup de projets ont dû être interrompus à cause de la COVID...

- La classe de mer pour les CE2/CM1/CM2 qui été prévue du 18 au 19 mai 2020 à Saint Aubin sur mer, avec au programme : pêche à pied, visite du port-en-Bessin, visite d'une ferme ostréicole et char à voile pour un coût total de 3600 euros
- Arrêt de l'intervention théâtre pour les différentes classes
- Annulation de la journée carnaval
- Annulation de la visite de la ferme à la couture Boussey avec découverte des instruments à vent
- Annulation du spectacle de fin d'année
- Annulation de la kermesse

Bilan du confinement/déconfinement des élèves

Les maîtresses ainsi que les parents ont « joué le jeu ».

Le bilan reste très positif des 2 côtés, les élèves ont bien avancé dans le programme et celui-ci a donc pu être terminé dans les temps.

Néanmoins, les enfants ont été ravis de reprendre le chemin de l'école et de pouvoir enfin retrouver le rythme scolaire, les copains et les maîtresses, même si le protocole sanitaire restait strict.

En effet, il était (et l'est toujours) prévu 3 entrées pour les élèves : 1 entrée par maîtresse

REMISE DES PRIX

Classe des maternelles de Mme BLIN et Mme GAUTIER



Classe de Mme RATEAU ainsi que de Mme RICOLLEAU (AESH)



Classe de Madame ELUARD

Au revoir aux élèves de CM2 ... Bonne rentrée au collège !



Un grand merci à tous pour avoir contribué à remplir la benne à papier (10 et 11 janvier 2020) et ainsi aider les enfants de l'école à réaliser leurs projets à venir.

Merci également aux enseignantes pour cette initiative et leurs présences lors de la récolte!

Grâce à vous, 10 280kg de papier ont été collectés soit environ 700 euros.

Au vu du succès de l'opération, les maitresses ont décidé de renouveler l'opération au mois octobre 2020.

Les services du SIVU CIGALE

Ensemble face au COVID 19

Face à l'épidémie, le SIVU CIGALE a proposé un accueil spécifique durant le premier confinement pour les enfants des « personnels indispensables ». Des activités créatives diverses et variées ont été mises en place malgré un protocole sanitaire rigoureux, soigneusement respecté par l'ensemble des équipes pédagogique, tout au long de ces mois particulièrement complexes.

Le périscolaire

Depuis le mois de Septembre, c'est une nouvelle équipe qui anime les temps périscolaires sur le site de Miserey William et Bernadette accueillent vos enfants dès 7h00 jusqu'à 9h00 et de 16h30 à 18h30.

Toutes les précautions et mesures de règles sanitaires sont mises en place au sein de nos périscolaires afin d'assurer et de garantir la sécurité de tous.

Mercredi & Vacances scolaires à la Ribambelle

Sous la direction de Gwendoline DUBOIS, l'accueil de loisirs est ouvert le mercredi de 7h30 à 18h30 et durant les vacances scolaires à Guichainville.

Activités, projets, nos équipes ont pour but de faire vivre les meilleures vacances possibles à vos enfants. C'est ainsi que cet été, 200 enfants sur l'accueil de loisirs de Guichainville ont pu vivre des vacances autour de la thématique « piraterie ».

L'espace jeunes 12/17 ans

Tout comme les accueils de loisirs, l'Espace Jeunes a su, faire face à l'épidémie et a proposé une multitude d'activités tout au long de l'été. Un lieu de rencontre, de discussion et d'échange permettant de retrouver ses amis en toute sécurité.

C'est ainsi que plusieurs projets ont pu se mettre en place (projet vidéo, réhabilitation du mobilier) mais également des sorties (Bowling, Laser Forest, l'activité pêche...)

55 jeunes de 12 à 17 ans, ont profité de l'Espace Jeunes situé au sein d'Angerville La Campagne.

Pour rappel l'Espace Jeunes est ouvert chaque mercredi après midi (13h-18h30) et durant les vacances scolaires de 8h30 à 18h30 sans interruption.

Les séjours de vacances

Le SIVU CIGALE a eu la chance de pouvoir proposer en début d'année un séjour à la montagne avant la pandémie.

Une vingtaine de jeunes a pu découvrir des lieux magnifiques en Savoie mais également pratiquer en toute sécurité le ski alpin.

Malheureusement, le séjour de cet été, n'a pas pu se dérouler, mais ce n'est que partie remise pour 2021 !

L'Espace de vie sociale

Un lieu de rencontre et d'échanges

L'Espace de Vie Sociale « la Ruche » propose tout au long de l'année des animations autour d'ateliers parents/enfants, des stages (théâtre et couture, etc...), des manifestations, sorties familiales et des séjours au sein des communes adhérentes. La structure est implantée proche de la mairie et des locaux administratifs du SIVU.

RENSEIGNEMENT ET RÉSERVATION C.I.G.A.L.E

Florence COULIBALY

coordinatrice de l'Espace de Vie Sociale « La Ruche »

18 rue de la ferme

27930 ANGERVILLE LA CAMPAGNE

Animationterritoire@sivucigale.fr

Notre site : www.sivucigale.fr

Ou au 06.34.84.90.43



POINT TRAVAUX

Réalisés en 2019

- * Travaux de voirie
- * Bassin de régulation avec gestion des eaux pluviales rue des Gravelots et des aérostiers
- * Enfouissement de l'éclairage public
- * Création de 16 cavurnes et son chemin d'accès avec pose de bordures autour de celles-ci ainsi que du jardin du souvenir



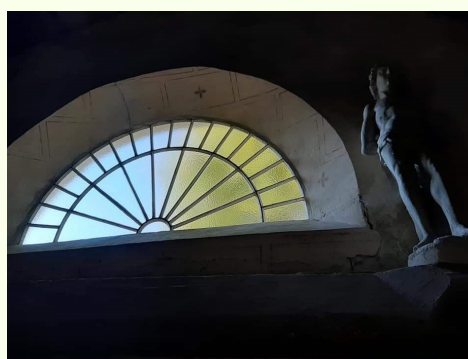
* Elagage des arbres de l'école

← Avant

→ Après



* Amélioration thermique et électrique du groupe scolaire ainsi que l'accueil de la mairie



* Réfection du pignon et de son vitrail à l'église ainsi que l'entretien de la toiture (démoussage)



* Changement de 3 menuiseries et réparation des ouvertures de l'école



* Aménagement de l'impasse de la porte des champs et de la sente reliant celle-ci à la rue des aérostiers



* Bassin de régulation avec gestion des eaux pluviales rue des Gravelots et des aérostiers

Réalisés en 2020

- * Travaux d'éclairage (sente atelier rue du stade)
- * Travaux de remise en état de la toiture de l'école
- * Achat d'un ordinateur portable pour la mairie
- * Changement d'un lave-vaisselle pour la cantine
- * Ajout de stores et pose pour l'école
- * Travaux de création de cavurnes
- * Fourniture et pose de l'horloge de l'église

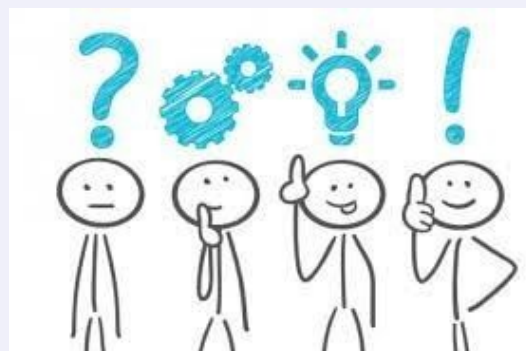


* Enfouissement des réseaux
France Télécom rue du
stade/ impasse du jaunet et
route de Jouy



Prévisions pour 2021 :

- * Achat d'une armoire mobile pour les ordinateurs de l'école
- * Enfouissement des réseaux : rue des Aérostiers (entrée de village) rond point des tilleuls puis impasse des tilleuls ainsi que la sente
- * 3ème tranche : amélioration thermique de l'école : restaurant scolaire, salle de motricité, bureau de la Directrice, sanitaire garçons et filles école primaire
- * Amélioration thermique de la salle municipale



A VOS FOURNEAUX !

Mendiants au foie gras

Liste des ingrédients

- 10 figues et 10 dattes sèches
- Un petit bocal de foie gras (ou bloc de foie gras).



Étapes de la recette

Figs

- 1 - Entailler chaque fruit sur un côté.
- 2- Créer un petit creux en tassant doucement la chair du fruit à l'intérieur.
- 3- Comblir l'espace avec du foie gras en tassant doucement.
- 4- Refermer le fruit soigneusement. Faire de même avec les suivantes.

Dattes

- 1- Ôter le noyau de chaque datte et le remplacer par du foie gras.
- 2- Refermer le fruit avec précaution et passer à la suivante.

Placer tous les fruits farcis au frais pendant plusieurs heures afin qu'ils durcissent un peu.

Les sortir 30 minutes avant de les présenter sur la table.

Vous pouvez couper les figues en 2 ...

Gâteau au chocolat et à la courgette

Liste des ingrédients

- 20 g de cacao en poudre non sucré
- 30 g de maïzena
- 80 g de sucre
- 200g de chocolat pâtissier (entre 50 et 70 %)
- 200g de courgette râpée
- 4 œufs
- un peu d'extrait de vanille



Étapes de la recette

- 1 - Casser le chocolat en morceaux et faites-le fondre 2x1 min au micro-ondes, lissez la préparation.
- 2- Epluchez la courgette et râpez-la finement, vous devez récupérer 200g sans l'égoutter.
- 3- Séparer les blancs des jaunes d'œufs et fouettez les jaunes avec le sucre et la vanille.
- 4- Ajoutez le cacao en poudre, mélangez, puis ajoutez un peu de courgette.
- 5- Ajoutez la maïzena et le chocolat fondu refroidi (gardez 3 cuillères à soupe de chocolat) en mélangeant bien.
- 6- Ajoutez le restant de courgette, mélangez.
- 7- Fouettez les blancs en neige bien ferme et incorporez-les au mélange en soulevant bien la pâte pour garder les bulles d'air.
- 8- Répartissez dans un moule antiadhésif et enfournez 30 minutes à 180 °C.
- 9- Mettez le restant du chocolat fondu sur le gâteau une fois celui-ci refroidit et lissez.

Vous pouvez saupoudrez de noix de coc ou de noisettes par exemple !



JEUX

Place les mots au bon endroit.

RENNE

LUTIN

FLOCON

CHAUSSON

ETOILE

BOULE

HOUX

CADEAU

TRAINEAU

CLOCHE

BOUGIE

CHEMINEE

SAPIN

HOTTE

lululataupe.com

Retrouve les mots dans la grille.

NOEL

V S E K Ç M T Q M A R C H E
 F T S U S E J N B U C H E U
 M C O U R O N N E A Z S Y J
 M K S S E N N E R V D M E O
 G W D Z F S N O T N A S H U
 R T N A H C E V B M E S S E
 S N O I T A R O C E D Ç N T
 N A Z A R E T H S Ç A I E S
 G B N Y H K M T T G C S I I
 J I B E D N I D A N T Ç G Q
 X T S B P N A T I V I T E A
 F J P S R E V E I L L O N C
 B O U G I E S D U G U J H J
 D C X F T T R A I N E A U O

AVENT	MARCHE
BOUGIES	MESSE
BUCHE	NATIVITE
CHANT	NAZARETH
COURONNE	NEIGE
DECORATIONS	RENNES
DINDE	REVEILLON
JESUS	SANTONS
JOUETS	TRAINEAU

Concert du 8 mai 2019



Cérémonie du 11 Novembre



Vœux janvier 2020



Repas du CCAS le 2 février 2020



Bureau de vote mars 2020



Collecte des matières premières pour la confection des masques



Organisation de la reprise de l'école mai 2020



Distribution de masques juin 2020

